



Centre Psycho-Médico-Social
d'Ottignies – Louvain-la-Neuve

Une équipe en projet
2020-25



Un voilier quittant le port, et partant en mer toutes voiles dehors. Le capitaine et son équipage mettent le cap vers une destination. Pourtant, forts de leurs expériences et leur connaissance de la navigation en mer, ils savent qu'emmener le bateau en voyage peut prendre tant de formes différentes. Parfois, la mer est calme avec un vent suffisant pour les mener à bon port. Parfois aussi la mer peut se montrer tumultueuse. L'équipage doit alors envisager toutes les solutions pour garder le voilier intact : Attendre que la tempête passe ou changer de cap pour ne pas affronter les vents contraires. Mais toujours, le voilier navigue, protégé par son équipage. Il est surpris de voir comme un changement de destination peut lui faire voir des paysages qu'il n'avait pas imaginés. . .



Pourquoi un projet de centre ?

Nous concevons ce projet de centre comme un **outil de référence utile** :

- dans l'explication de notre travail et de nos actions à destination de nos bénéficiaires ;
- qui fait tiers dans la réflexion autour de la collaboration avec les écoles de notre ressort ;
- qui pousse notre équipe à réfléchir à ses pratiques.

Dans ce projet, nous avons fait le choix de parler d'élève car, d'une part c'est le terme utilisé dans la législation pour définir notre cadre de travail, et d'autre part, l'école est la porte d'entrée qui nous permet d'avoir accès à nos bénéficiaires. Notre vision de l'enfant ne se limite pas au domaine scolaire et englobe l'ensemble des autres domaines de vie.

De même, le terme « équipe éducative » a été préféré à celui d'équipe pédagogique car, dans notre vision, le rôle de l'école ne se limite pas à l'apprentissage des matières mais touche à l'ensemble des compétences du savoir-être.

Même si notre cadre professionnel est régi par une législation (voir bibliographie), chaque centre PMS dispose d'une liberté de choix qui colore la façon de concevoir le travail.

1. Renseignements généraux

1.1. LE CENTRE

Centre Psycho-Médico-Social (PMS) libre d'Ottignies – Louvain-la-Neuve – rue des Liégeois, 7 –

1348 Louvain-la-Neuve – Téléphone : 010/41 47 93 – Email : ottignies@centrepms.be

Les 8 centres PMS libres du Brabant Wallon sont organisés par l'ASBL « Association des Centres PMS libres du Brabant Wallon » dont le siège social est situé Rue F. Lebon, 34 à 1400 Nivelles et dont le site internet est <http://centrepms.be/>

1.2. L'ÉQUIPE

Notre équipe est composée de professionnels ayant une formation de psychologue (Assistante ou Conseillère PsychoPédagogique ou APP/APP), d'Assistante Sociale (ou AS), d'infirmière (Auxiliaire ParaMédicale ou APM), et de logopède (Auxiliaire Logopédique ou AL).

Ce n'est que la deuxième année que les centres PMS peuvent bénéficier d'un soutien d'Auxiliaire Logopédique calculé selon le nombre d'élèves en maternelles au sein du ressort. Leurs missions sont d'ailleurs limitées à ce niveau d'enseignement et plus cadré que celles des autres agents PMS (voir bibliographie).

Notre équipe est constituée de 7 équivalents temps plein auxquels s'ajoute une demi-charge octroyée par l'administration compte tenu du nombre de projets d'intégration gérés par le centre.

Ces 7 fonctions et demie se répartissent sur 12 personnes (pour l'année 2020-21) :

- 1 fonction de direction
- 1/2 fonction AL
- 1 fonction APP
- 1,5 fonction AS répartie sur 2 agents
- 2 fonctions APM réparties sur 3 agents
- 2 fonctions CPP réparties sur 4 agents

Chaque équipe PMS qui collabore avec une école est composée de deux ou trois agents de formation différente. Les bi-/tri-nômes ou sous-équipes ont également la possibilité de faire appel aux autres collègues. Cette approche multidisciplinaire nous permet de croiser les regards sur les situations et de faire émerger les pistes qui nous paraissent les plus justes en tenant compte de l'ensemble des facteurs.

Chaque membre de l'équipe est un agent PMS avec sa spécificité liée à sa formation et à son expérience. Le terme agent se définit comme une personne engagée par un service public. Nous avons envie de l'interpréter comme une personne qui agit et est donc acteur de changement. Les agents ont l'occasion de bénéficier de formations continuées qui leur permettent de développer ou d'approfondir leurs compétences.

Notre équipe est en grande partie composée d'agents travaillant à temps partiel combinant une autre activité professionnelle, ce qui enrichit leur travail quotidien avec les élèves.

Nos réunions d'équipe ont lieu toutes les deux semaines et ont pour objectif d'organiser le travail de manière globale et également de (re)penser le cœur de notre métier. Elles nous permettent de développer nos compétences de praticien réflexif. Ces moments sont aussi l'occasion d'affiner notre connaissance du réseau en invitant des partenaires extérieurs ou en allant visiter des établissements scolaires en dehors de notre ressort. Nous cultivons un vrai esprit d'équipe avec une dynamique créative et solidaire qui renforce une certaine flexibilité inhérente à notre travail.

Au sein de notre centre, des temps sont pris entre chaque sous-équipe et la direction pour faire le point sur l'année écoulée et projeter les objectifs de l'année suivante sur base de notre regard de l'école. Il s'agira ensuite de se concerter avec l'équipe éducative et la direction de l'école pour croiser les visions.

1.3. NOTRE RESSORT

Notre ressort se compose de 13 établissements scolaires répartis sur 15 implantations : 1 école secondaire ordinaire d'enseignement général ; 2 écoles spécialisées de type 3¹ ; 2 écoles spécialisées de type 4² ; et 7 écoles fondamentales ordinaires.

Le centre PMS d'Ottignies – Louvain-la-Neuve est dit mixte puisqu'il comprend à la fois des écoles ordinaires et spécialisées, et sa particularité est d'avoir le plus grand nombre d'écoles spécialisées dans sa population en Brabant wallon.

Sur base de la pondération actuelle³, le total d'élèves au 15 janvier 2020 est de 5068.

10% des élèves (non pondérés) fréquentent l'enseignement spécialisé.

166 projets d'intégration en cours (pour l'année scolaire 2020-21)

Notre centre comprend des écoles réparties sur trois zones géographiques différentes : Ottignies – Louvain-la-Neuve, à une dizaine de kilomètres au sud de Wavre ; Chastre, et Genappe - Bousval. La population scolaire est très diversifiée, y compris du point de vue socio-économique. Au sein des écoles ordinaires, on observe des indices allant de 15 à 20.

Cette disposition géographique impacte notre organisation du travail. Notre temps de travail est réparti entre une présence dans les écoles et une présence au centre. Comme on peut le voir sur la carte ci-dessous, le fait que plusieurs des écoles de notre ressort se situent à une petite distance du centre PMS contribue à cet équilibre. Le fait d'être situé en centre urbain participe à notre accessibilité pour les élèves plus âgés et les familles.

L'objectif principal des années à venir est de redonner une place légitime à l'enseignement spécialisé. Ce qui signifie que légalement nous avons la responsabilité d'octroyer plus de moyens humains à nos quatre écoles spécialisées que sont les Chardons, l'Escalade fondamental, l'Escalade secondaire, et Jean Bosco (avec les Fantastiques). La répartition des agents PMS par école est pensée dans ce sens.

Notre travail dépasse le cadre de notre ressort. Le centre PMS d'Ottignies – Louvain-la-Neuve présente le plus grand nombre d'intégrations en Brabant wallon. Cela nécessite une très bonne connaissance de l'ensemble des écoles de notre province et des services qui y sont associés. Les réunions d'intégration prennent un temps important dans l'organisation des agents PMS (planification des dates, déplacement dans les écoles, etc.). Dans notre casquette de centre PMS ordinaire, nous essayons de participer au maximum de réunions. En tant que centre PMS spécialisé, notre participation aux réunions d'intégration fait l'objet d'une concertation préalable avec les coordinations des écoles spécialisées. Notre présence n'a de sens que si nous pouvons apporter notre regard spécifique sur une situation.

¹ Le type 3 d'enseignement spécialisé répond aux besoins éducatifs et de formation des enfants et adolescents présentant des troubles du comportement (voir décret organisant l'enseignement spécialisé, 2004).

² Le type 4 d'enseignement spécialisé répond aux besoins éducatifs et de formation des enfants et adolescents présentant des déficiences physiques (voir décret organisant l'enseignement spécialisé, 2004).

³ Les élèves relevant de l'enseignement ordinaire valent 1 et ceux de l'enseignement spécialisé valent 3.

1.4. LES ETABLISSEMENTS DE NOTRE RESSORT

Ci-dessous, vous trouverez l'ensemble des établissements scolaires qui font partie de notre ressort, le type et le niveau d'enseignement desservi, ainsi que leur situation géographique par rapport à notre centre PMS indiqué par une flèche jaune.

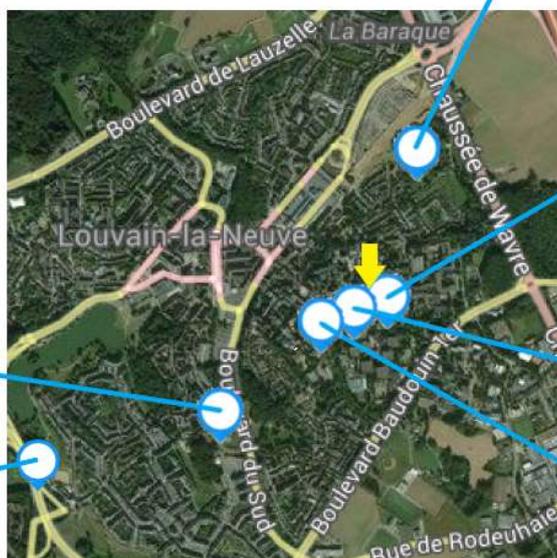
Ecole Saint-Pie X
(fondamentale ordinaire)
Avenue Saint Pie X, 5
1340 – Ottignies



Ecole Escalpage secondaire
(spécialisée)
Place Albert 1er, 1 – 1300 Limal



Ecole Martin V
(fondamentale ordinaire)
Allée du Recteur, 1 – 1348 LLN



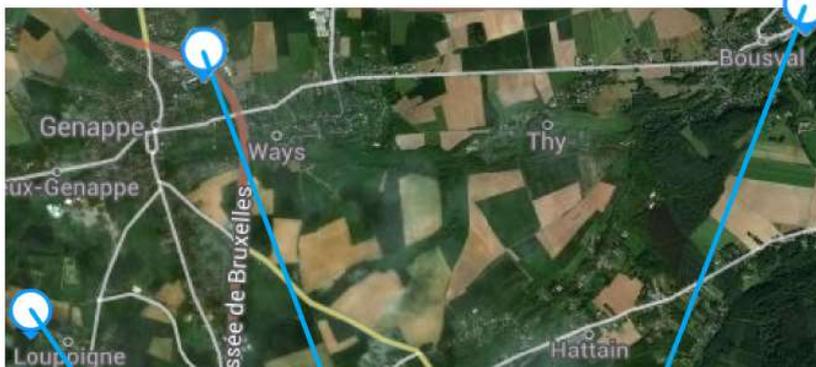
Les Fantastiques
(secondaire spécialisée)
Avenue de l'Espinette 2A
1348 – LLN

Lycée Martin V - Bruyères
(secondaire ordinaire)
Avenue des Arts, 20 – 1348 LLN

Ecole Escalpage fondamental
(spécialisée)
Chemin de la Ferme des Bruyères, 26
1348 – LLN

Collège du Biéreau
(fondamentale ordinaire)
Rue du Collège, 3 - 1348 LLN

Lycée Martin V - Biéreau
(secondaire ordinaire)
Rue du Collège, 2 – 1348 LLN



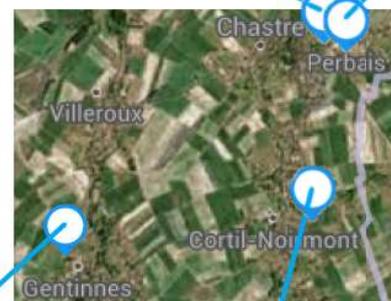
Ecole Saint-Jean Loupoigne
(fondamentale ordinaire)
Chemin de la Waronche, 8
1471 – Genappe

Ecole Saint-Jean Genappe
(fondamentale ordinaire)
Rue de Bruxelles, 91
1470 – Genappe

Ecole Sainte-Marie
(fondamentale ordinaire)
Avenue des combattants, 62
1470 – Bousval

Ecole Les Chardons
(fondamentale ordinaire)
Rue des Acacias, 4
1450 – Chastre

Ecole Jean Bosco
(secondaire spécialisée)
Venelle des Sorbiers, 1
1450 – Chastre



Ecole Gentinnes
(fondamentale ordinaire)
Rue des Maïeurs, 4
1450 – Gentinnes

Notre Dame de Cortil
(fondamentale ordinaire)
Rue Octave Lotin, 9
1450 – Cortil-Noirmont

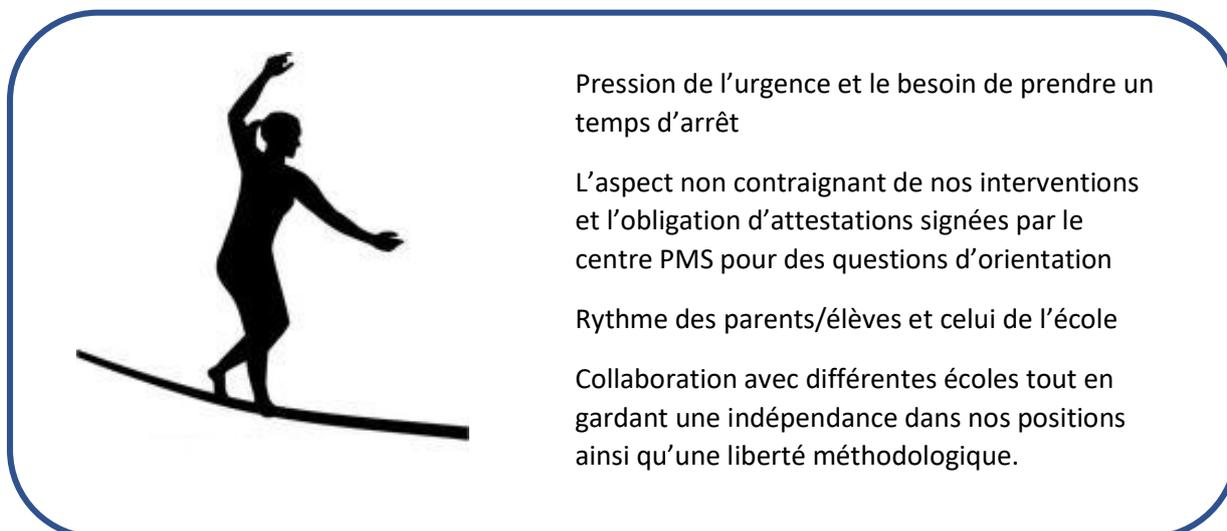
2. Nos valeurs et notre philosophie de travail

Le centre PMS d'Ottignies – Louvain-la-Neuve fonde ses actions sur les valeurs définies dans le programme spécifique du Pouvoir Organisateur, à savoir :

- les valeurs et principes développés dans la charte des centres PMS libres de la Fédération des Centres PMS libres (FCPL) ;
- le respect des options morales, philosophiques et religieuses des consultants ;
- la prise en compte d'une perspective dynamique de la personne et des institutions ;
- le respect de la liberté de décision des personnes ;
- le respect des missions et du programme de base, déclinés en huit axes, tels que définis par le Décret du 14 juillet 2006 ;
- le souci de tenir compte des projets éducatifs des parents et des établissements scolaires ;
- le souci de promouvoir les ressources personnelles du jeune et de contribuer à son intégration optimale.

Nous travaillons dans le respect des règles légales et déontologiques de secret professionnel, et les données sensibles que nous recueillons sont soumises aux mesures en vigueur concernant le RGPD⁴. Notre priorité est d'assurer un accompagnement bienveillant de l'élève. Cela signifie que toute demande commence par un temps d'accueil et d'écoute dans le respect de ce qui est amené par la personne.

Le travail PMS pourrait être comparé à celui d'un funambule qui est en constante recherche d'équilibre entre :



Nous sommes un **service de première ligne à destination des élèves et de leurs familles**. Nous devons faire face à une multitude de situations diverses. Dans un monde où tout va (trop) vite, notre service propose de **faire un arrêt sur une situation**. C'est dans ce cadre que nous pouvons offrir une écoute et une réflexion autour des questions amenées par les élèves, leur famille et les équipes éducatives.

⁴ Règlement Général sur la Protection des Données sur base du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.

Nous appréhendons les situations dans leur **globalité** (aspects relationnel, psychologique, social, santé, pédagogique, etc.), en tenant compte des **différents contextes** de vie (école, famille, activités extrascolaires, etc.), et en cherchant à identifier les difficultés et les **ressources** de l'élève, de sa famille et de l'école. Il s'agit de prendre le temps d'analyser l'ensemble des éléments afin de proposer la(les) piste(s) qui semble(nt) les plus adéquate(s).

Nous privilégions l'**approche systémique** qui prône la résolution d'un « symptôme » d'abord dans le lieu où il se pose (voir bibliographie). C'est pourquoi nous cherchons à savoir auprès des parents et/ou des enseignant(e)s ce qui a déjà été mis en place avec plus au moins de réussite. Lorsque cela s'avère nécessaire, les agents PMS peuvent rassembler les intervenants qui gravitent autour de l'élève. C'est de l'échange que naîtront les pistes à envisager.

La **collaboration** entre le centre PMS et les écoles de son ressort est essentielle au profit de l'élève et de sa famille. L'école est le lieu par lequel la majorité des demandes nous parvient. Il nous semble donc important de réfléchir ensemble à la situation et la suite à donner (qui fait quoi, où, quand, comment).

Une collaboration étroite, faite d'écoute, d'**échanges**, de retours d'information (dans les limites du secret professionnel), entre les différents partenaires, permet d'assurer les missions de manière optimale. Le respect et la compréhension de la place de l'autre constituent la base de la gestion d'une situation. Par sa position de tiers, le centre PMS s'autorise à poser un **regard critique** et global sur l'institution scolaire et sur l'environnement sociétal dans lequel elle s'inscrit.

3. Les bases légales de notre travail



Nos missions sont définies par le décret du 14 juillet 2006 relatif aux missions, programmes et rapports d'activités des centres PMS (voir bibliographie). Trois missions essentielles sont dévolues, par ce décret, aux centres PMS (article 6) :

1. Promouvoir les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique ;
2. Contribuer au processus éducatif de l'élève, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle. A cette fin les Centres mobiliseront, entre autres, les ressources disponibles de l'environnement familial, social et scolaire de l'élève ;
3. Dans une optique d'orientation tout au long de la vie, soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie personnel, scolaire, professionnel et de son insertion socioprofessionnelle.

4. Nos objectifs et moyens associés à chaque axe



La déclinaison de nos axes

Ces trois missions sont à décliner à travers 8 axes qui fondent le programme dans le cadre duquel s'inscrit obligatoirement le travail de chaque centre PMS. Étant donné qu'il est au cœur de notre attention, nous avons fait le choix de **partir de l'élève** pour décrire notre travail. Chaque axe est développé sur une page dont la partie de gauche décrit les objectifs et la partie de droite reprend les activités principales mises en œuvre pour les atteindre. Les moyens sont listés dans un tableau en fonction du partenaire concerné (l'élève, ses parents, son école, son réseau étendu).

Ces activités se déclinent de manière différente en fonction de notre analyse des besoins de chaque école. Chaque année scolaire est l'occasion de (re)penser nos actions d'abord en équipe avec la direction du centre PMS, et ensuite avec la direction de l'école. Ces temps sont indispensables pour réajuster nos objectifs pour l'année suivante.

Qui sommes-nous ?

L'objectif est que nos bénéficiaires et nos partenaires aient une vision juste de notre travail :

- Nos valeurs
- Nos missions
- Notre philosophie de travail
- Notre déontologie
- Les modalités de partenariat
- Nos limites

La base de notre travail repose sur la **création du lien** autour de l'élève et de sa famille.

Partir des représentations que nos bénéficiaires ou nos partenaires ont du centre PMS, parfois les déconstruire afin d'établir un climat de **confiance**.

Montrer que notre service colle à la réalité du monde actuel tout en permettant aux familles d'avoir un temps d'arrêt par rapport à une pression sociétale axée sur la vitesse.

Nos missions sont prioritairement tournées vers les élèves de notre ressort. Si des familles extérieures à celui-ci nous arrivent, nous nous assurons d'abord que la situation ne peut pas être gérée par le centre PMS de l'école de leur enfant.

Notre équipe a développé une série de moyens pour que nos bénéficiaires et nos partenaires puissent avoir accès à l'information. Le parent ou l'élève peut en toute indépendance prendre contact avec notre service.

Les moyens

De manière générale...

Page web via le site de l'asbl www.centrepms.be/lln/

Courrier de présentation du centre

Triptyque reprenant notre manière de concevoir le travail PMS transmis aux écoles à disposition des parents

Courrier pour les nouveaux inscrits transmis via l'école

Affiche de présentation du service (qui, quoi, quand, comment)

Présence régulière dans l'école

Possibilité de prendre contact avec le centre PMS : boîte aux lettres, mail, permanence, plateforme..., qui assurent une certaine discrétion (secondaire)

POUR L'ÉLÈVE

Rencontre avec les parents des nouveaux inscrits (spécialisé)

Présence lors des réunions de parents de début d'année

Présentation de notre service aux parents (spécialisé)

Courrier par rapport à l'orientation en fin de primaire et en secondaire

Présentation du centre PMS lors de l'AG de début d'année

POUR SA FAMILLE

Rencontre avec les directions d'écoles en début d'année afin de (re)définir les objectifs de la collaboration

Présentation du service via le passage des agents dans toutes (spécialisé) ou certaines (ordinaire) classes

Présentation du centre PMS lors de l'AG de début d'année (secondaire)

Concertation avec l'équipe éducative

POUR SON ÉCOLE

Présentation de certains partenaires (thérapeutes, autres services, etc.) lors des réunions d'équipe

Participation à des réunions avec d'autres acteurs du réseau psychosocial

POUR LE RÉSEAU

Au commencement, une demande

Par demande, nous comprenons toute interpellation de notre service concernant un élève par ce dernier, un parent, ou un membre de l'équipe éducative.

Notre service soigne l'**accueil** de toute demande et veille à recevoir le demandeur dans de bonnes conditions afin de le mettre dans le meilleur confort possible.

Cette demande fait l'objet d'une analyse en équipe pluridisciplinaire. Ce **temps d'arrêt** est indispensable pour penser la suite à donner et sa planification.

Lorsque la demande est adressée par l'élève ou un membre de sa famille, l'analyse sert à préciser ce qui pose question et à se forger une **vision globale** de la situation.

Lorsque la demande émane d'un membre de l'équipe pédagogique, nous nous attendons à une description de la situation avec l'ensemble des éléments dont il a connaissance. Si nécessaire, nous accompagnons les enseignant(e)s dans la transmission de leur inquiétude auprès des parents en les invitant à nous contacter s'ils le souhaitent.

En secondaire, les élèves ont la possibilité de nous contacter sans l'accord de leurs parents. Au cours du suivi, nous gardons la possibilité de travailler avec l'élève l'intérêt d'impliquer ses parents dans la situation.

Notre équipe est de plus-en-plus souvent confrontée à des situations vécues comme « urgentes ». Bien que nous ne soyons pas un service d'urgence, nous veillons à entendre rapidement le demandeur. Nous prenons toujours un temps d'analyse sans précipitation afin de déterminer le rôle de chacun dans les actions immédiates et différées.

Les moyens

De manière générale...

Permanence téléphonique au 010/41 47 93

Disponibilité par mail via notre site www.centrepms.be/ln/

Concertation régulière en sous-équipe

Intervision en équipe

Disposer d'un espace favorisant la parole et l'écoute dans nos locaux ou dans l'école

Entretien individuel

POUR L'ÉLÈVE

Disposer d'un espace favorisant la parole et l'écoute dans nos locaux ou dans l'école

Entretien avec les parents

POUR SA FAMILLE

Rencontre de l'équipe pédagogique en début d'année scolaire pour préciser nos missions, notre cadre

Concertation enseignant(e)

Concertation direction école

Participation aux conseils de classe

POUR SON ÉCOLE

Rôle d'interface dans les concertations autour de l'élève

POUR LE RESEAU

Prévenir, c'est d'abord bien comprendre

La prévention a pour objectif de **promouvoir l'épanouissement** scolaire et la construction de l'estime de soi chez l'élève. En ce sens, nos actions de prévention cherchent à réduire tout ce qui pourrait entraver ce développement et sont transversales aux autres axes.

Les moyens développés ci-contre nous permettent de comprendre le système scolaire auquel l'élève appartient et dès lors de penser en amont d'une difficulté. Cela aboutit à la **création de projets ou actions** à mener sur le moyen ou long terme en partenariat avec l'école et parfois le réseau.

Nous portons une attention particulière aux élèves de maternelles car ce sont leurs premières expériences avec le monde scolaire. Grâce aux concertations proposées aux enseignant(e)s, nous entendons ses difficultés et allons rechercher les forces de l'élève dans la description faite. Notre travail sera de renvoyer notre représentation de la situation à l'enseignant(e) et de déterminer, si nécessaire, les outils à utiliser pour aller plus loin. A l'instar des autres fonctions PMS, l'auxiliaire logopédique part des besoins d'une école et, après une réflexion en équipe, peut proposer des activités pour soutenir l'enseignant(e) dans un domaine comme le langage ou autre.

Nous encourageons les enseignant(e)s à nous interpeler pour discuter d'un élève ou pour aborder une question plus globale concernant le fonctionnement de la classe. Une partie de notre travail consiste à les renforcer dans leurs compétences, et de s'appuyer sur celles-ci pour accompagner ces êtres humains en développement.

Un objectif particulier pour ces prochaines années est d'**outiller les équipes éducatives** sur la prévention de la gestion de situations de crise.

Les animations peuvent être menées comme action de prévention en gardant à l'esprit qu'elles répondent toujours à un besoin collectif qui fait sens dans le chef de tous les partenaires.

Les moyens

De manière générale...

Mise à disposition de triptyques thématiques préventifs

Formation continuée des agents PMS sur ces thématiques

Passage dans les classes de maternelles

Animation thématique

Animation estime de soi et prévention harcèlement (secondaire)

Permanence pour les élèves du secondaire

Observation en classe de maternelles

POUR L'ÉLÈVE

Réunion d'information aux parents d'élèves de fin de primaire pour penser la suite (spécialisé)

POUR SA FAMILLE

Concertation avec les enseignant(e)s

Concertation avec la direction

Temps de réflexion et de préparation d'une animation

Temps d'évaluation d'une animation

Temps de présentation de la gestion d'une situation de crise

POUR SON ÉCOLE

Présentation de certains partenaires (thérapeutes, autres services, etc.) lors des réunions d'équipe

Contact avec les partenaires extérieurs à l'école en vue de la réflexion et la préparation d'une animation

Temps d'évaluation d'une animation

POUR LE RÉSEAU

Valoriser le potentiel de chaque élève

La plupart des demandes qui nous parviennent prennent la forme de situations problèmes. Si elles nous sont présentées comme telles, c'est qu'elles sont vécues comme difficiles par nos bénéficiaires ou nos partenaires. Tout en accueillant les émotions liées à ce vécu, notre travail d'analyse consiste à **réfléchir à la réponse à apporter**. Dans certains cas, il s'agit de rassurer le demandeur sur sa manière de gérer ; dans d'autres, de dégager des pistes d'actions.

Notre équipe est sensible à l'approche systémique qui préconise la gestion du symptôme là où il se pose. Quand un(e) enseignant(e) nous dépose une difficulté, nous analysons ensemble ce qui a déjà été tenté. Notre regard vise à faire ressortir de nouvelles pistes à utiliser au sein du contexte scolaire. L'approche est semblable quand un parent nous amène une difficulté présente à la maison.

Face aux difficultés, il est nécessaire de déterminer les leviers d'actions au sein de chaque milieu de vie de l'élève. Cette étape implique de pouvoir **repérer les ressources** de chaque acteur, c'est-à-dire de l'élève, de sa famille, et de son équipe éducative. C'est pourquoi nous sommes attentifs dans nos concertations à amener les enseignant(e)s à souligner les forces de leurs élèves.

Tout ce travail d'identification des difficultés et des ressources, fait avec nos bénéficiaires et nos partenaires, prend notamment un rôle indispensable dans la mise en place des intégrations et des aménagements raisonnables.

Les moyens

De manière générale...

Temps de recul en (sous-)équipe pour prendre de la hauteur et envisager d'autres pistes

Formation continuée des agents PMS sur ces thématiques

Entretien élève

Evaluation cognitive, affective, pédagogique

Observation en classe

POUR L'ÉLÈVE

Entretien des parents

Réunion de parents

Proposition de divers outils d'observation à la maison

POUR SA FAMILLE

Observation en classe

Concertation enseignant

Conseil de classe

Proposition de divers outils d'observation à l'école

POUR SON ÉCOLE

Contact avec thérapeutes pour affiner notre connaissance du réseau en vue d'une prise en charge extérieure

Analyse des bilans extérieurs et discussion avec thérapeutes si besoin de précision

Rencontre périodique avec le PSE pour passage d'informations (visite médicale, tests neuromoteurs)

POUR LE RÉSEAU

Prendre le temps pour en gagner

Notre équipe veille à maintenir les parents et le milieu scolaire mobilisés autour de l'élève car nous privilégions le recours des ressources internes au système. Si cela s'avère non suffisant, nous pouvons faire appel au réseau plus étendu.

Au niveau de notre service, nous considérons un diagnostic comme le fruit d'une **réflexion multidisciplinaire** basée sur les informations récoltées par l'équipe PMS. Nous le considérons comme un état des lieux ponctuel des différents domaines de la vie des élèves : personnel, familial, social et scolaire.

Accompagner, c'est prendre chacun là où il est, et se montrer disponible au besoin pour le soutenir dans son cheminement. Cela sous-tend de tenir compte de la **temporalité** et du rythme de chacun.

Guider, c'est dégager des pistes sans apporter de solution préconçue. Dans notre travail, nous avons un regard sur l'ensemble de la scolarité d'un élève. Cela nous permet de concevoir le développement comme un continuum.

Nous observons une tendance des familles et des écoles à se tourner directement vers des spécialistes extérieurs. Notre service est vigilant à préserver la vision globale de l'élève. Parfois, l'étape préalable d'une analyse globale avec notre service peut s'avérer éclairante pour éviter une prise en charge qui n'est pas toujours adéquate ou nécessaire.

Notre centre PMS consacre un temps important à assurer le suivi des élèves en intégration et à soutenir les équipes éducatives dans leurs adaptations.

Les moyens

De manière générale...

Discussion en sous-équipe et en équipe globale

Réunion d'intégration

Réunion de mise en place d'aménagements raisonnables

Formation continue des agents PMS sur ces thématiques

Observation en classe

Evaluation cognitive, affective, pédagogique

POUR L'ÉLÈVE

Entretien parents

POUR SA FAMILLE

Conseil de classe

Concertation enseignant(e)

POUR SON ÉCOLE

Concertation

Contact avec les thérapeutes pour assurer le relais vers une prise en charge extérieure

POUR LE RÉSEAU

Une vision sur l'ensemble de la scolarité

Notre souhait est d'**accompagner** l'élève et ses parents dans la **construction d'un projet pédagogique adapté** que ce soit vers une autre école, vers l'enseignement secondaire ordinaire, dans la filière du différencié (avec/sans intégration) ou dans l'enseignement spécialisé.

C'est un processus qui demande **temps et maturation**, qui est travaillé tout au long de la scolarité. Nos démarches sont adaptées à l'âge et aux besoins de l'élève. Nous sommes attentifs à apporter une information la plus complète possible, claire, et objective sur les différents types d'enseignement (FWB, enseignement supérieur et offres de formations...).

Afin de concevoir un projet d'orientation, nous nous appuyons sur les concertations avec nos partenaires, sur les entretiens avec nos bénéficiaires, et sur le parcours scolaire antérieur de l'élève. Ce travail vise à considérer l'élève dans sa **globalité** et de concevoir le projet dans une **perspective longitudinale**. Cela nous permet de rendre des **avis** et de délivrer des **attestations** réfléchis et suivant le cadre prévu par le législateur.

Les pistes d'aide aux élèves en difficultés ayant des **besoins spécifiques** sont proposées d'abord au sein de l'école. Elles peuvent déboucher sur la mise en place d'aménagements raisonnables, de projet d'intégration, ou une orientation vers l'enseignement spécialisé, ou toute autre piste permettant à l'élève de poursuivre au mieux son épanouissement scolaire. Dans cette démarche, notre travail peut consister à réaliser des évaluations individuelles approfondies qui complètent le travail déjà cité ci-avant et des concertations avec les thérapeutes extérieurs éventuels.

Soucieux d'accompagner l'élève au cours de ses différentes étapes de scolarité, nous prévoyons notamment des animations en 6^{ème} année primaire centrées sur le passage vers l'enseignement secondaire.

Nos équipes utilisent différents moyens afin d'informer les parents de l'organisation de l'enseignement secondaire et de les accompagner dans leur questionnement par des outils et pistes concrètes.

Les moyens

De manière générale...

Conseils de classe afin de participer à la réflexion avant que la décision finale d'orientation soit prise

Réunion de parents après chaque session d'évaluation formative (secondaire ordinaire)

Formation continuée des agents PMS sur ces thématiques

Entretien élève parfois soutenu par des outils d'orientation

Evaluation pédagogique

Evaluation cognitive individuelle

Animation sur le passage vers l'enseignement secondaire

Brochure sur le passage vers l'enseignement secondaire

POUR L'ÉLÈVE

Entretien parents

Réunion d'information pour les parents des élèves en fin de primaire ou secondaire (spécialisé)

Brochure sur le passage vers l'enseignement secondaire

Réunion collective de présentation du travail PMS

Courrier de présentation du travail PMS

POUR SA FAMILLE

Concertation avec les enseignant(e)s

Conseil de classe

POUR SON ÉCOLE

Concertation avec les institutions de soins (SRJ, hôpitaux, etc.)

Visite d'écoles hors ressort afin d'affiner notre connaissance du réseau dans le domaine de l'orientation

POUR LE RESEAU

Derrière l'élève, un enfant

Le soutien à la parentalité se décline à travers les autres axes. Dès l'accueil de la demande, notre priorité est de créer une relation de confiance avec les parents ou tuteurs légaux de l'élève, d'être à l'écoute de leur vécu. Notre équipe se montre disponible et bienveillante à l'égard de chaque famille.

Notre objectif est de **renforcer les parents dans leurs compétences**, de les accompagner sans les déresponsabiliser face aux questions ou aux choix qu'ils sont amenés à poser pour leur enfant. Nous partons de leurs ressources et réfléchissons avec eux aux pistes possibles.

Toute question susceptible d'avoir un impact sur l'élève peut être abordée. Nous souhaitons soutenir les parents :

- à la fois dans leur relation vis-à-vis de leurs enfants (conseils éducatifs, informations sur le développement de l'enfant, les limites, etc.) ;
- dans leurs difficultés personnelles dans le rôle de parent/adulte au sein d'une famille (questionnement autour de l'épuisement parental, conflits familiaux, etc.) ;
- dans leur positionnement même s'il diffère de celui de l'école.

Il va de soi que ces démarches peuvent se faire indépendamment de l'école et en toute confidentialité.

L'évolution de la société nous amène à être confrontés à des situations sociales de plus-en-plus inquiétantes. Avec un réseau souvent peu outillé pour y faire face, nous visons à **mobiliser les ressources des différents partenaires**. Cela signifie également de pouvoir respecter chaque parent dans ses forces et ses fragilités. Une partie de notre travail consiste à faciliter et **renforcer le lien école-famille**.

Nous veillons à notre visibilité afin que les familles puissent avoir accès à notre service via l'école mais aussi de manière directe. Pour certaines d'entre elles, notre travail est la première expérience du monde psychosocial. Il est de notre responsabilité de soigner la relation avec ces familles. Cela permet par la suite de faciliter le relais vers un thérapeute ou un autre service extérieur, au cas où un suivi plus spécifique serait envisagé.

Les moyens

De manière générale...

Formation continue des agents PMS sur ces thématiques

Entretien de guidance individuel ou familial

POUR L'ÉLÈVE

Entretien de guidance individuel ou familial

Réunion de parents

Conférence, moment d'échange entre plusieurs parents autour d'une thématique

POUR SA FAMILLE

Participation à certaines rencontres entre parents et enseignant(e)s, avec l'accord de tous

POUR SON ÉCOLE

Contact/relais vers avec des intervenants (psychologues, thérapeutes) ou structures (ex. structures thérapeutiques, SAJ, collectif des femmes, associations, etc.)

POUR LE RÉSEAU

Veiller à l'équilibre de l'élève

Notre objectif est double. D'une part, nous sommes attentifs aux questions liées au bien-être et à la santé des élèves qui nous sont amenées par les parents, l'école ou l'élève lui-même. D'autre part, nous réfléchissons avec l'équipe éducative sur leurs besoins en termes d'éducation à la santé. Différents thèmes peuvent être abordés autant en **entretien individuel** qu'en collectif : le stress, l'EVRAS (Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle), le harcèlement, l'estime de soi, le sommeil, la gestion des écrans, etc.

Dans une optique plus générale de prévention, des **activités collectives** sont organisées à certains niveaux. Elles font l'objet d'une concertation préalable à laquelle le centre PMS doit participer et dont le but est de penser le contenu, l'organisation en précisant le rôle de chacun, et le suivi de ces animations.

Le travail autour des questions de la santé de l'élève se pense et se construit avec d'autres **partenaires** : le Service de Promotion de la Santé à l'École (SPSE), le Centre Local de Promotion de la Santé (CLPS), le centre de planning familial, et les équipes mobiles. Malgré le manque de temps, notre souci est de pouvoir investir davantage ces thématiques que ce soit en enseignement ordinaire ou spécialisé.

Nous sommes vigilants à **l'équilibre entre le bien-être de l'élève et les attentes pédagogiques**.

Les moyens

De manière générale...

Toute rencontre quelle qu'elle soit peut amener un besoin d'éducation à la santé, qu'il soit collectif ou individuel

Formation continuée des agents PMS sur ces thématiques

Animations

Entretien individuel

POUR L'ÉLÈVE

Réponse aux questions de l'élève et de ses parents en matière de santé

POUR SA FAMILLE

Réunion avec la direction d'école en vue d'identifier les besoins et de réfléchir aux actions possibles

Concertations avec les enseignants autour des difficultés relationnelles vécues en classe (ex. le harcèlement) et recherche de pistes adéquates (collectives, individuelles)

POUR SON ÉCOLE

Coordination et parfois co-animation des activités collectives liées à l'éducation à la santé

Développer la connaissance des partenaires de la santé

POUR LE RESEAU

5. Bibliographie

Circulaire 7156 du 24/05/2019 Circulaire relative à l'encadrement complémentaire de logopèdes dans les centres PMS organisés et subventionnés par la FWB.

[http://enseignement.be/upload/circulaires/000000000003/FWB%20-%20Circulaire%207156%20\(7400_20190524_130753\).pdf](http://enseignement.be/upload/circulaires/000000000003/FWB%20-%20Circulaire%207156%20(7400_20190524_130753).pdf)

Curonici, C., Joliat, F., & McCulloch, P. (2007). Des difficultés scolaires aux ressources de l'école. Un modèle de consultation systémique pour psychologue et enseignants. Bruxelles : De Boeck.

Décret relatif aux missions, programmes et rapport d'activités des Centres psycho-médico-sociaux - D. 14-07-2006 - M.B. 05-09-2006.

https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/31007_000.pdf

Décret organisant l'enseignement spécialisé - D. 03-03-2004 - M.B. 03-06-2004.

https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/28737_031.pdf

Fédération des centres P.M.S. libres Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique asbl. Centres psycho-médico-sociaux libres. La charte 2007.

https://cpmslibreho.files.wordpress.com/2014/09/chart_-fcpl_070419.pdf

Pour l'équipage du centre PMS d'Ottignies – Louvain-la-Neuve,

Anne Bernard, Anne Frix, Anne-Sophie Delfosse, Béatrice Frédérick, Christine Lafontaine,
Christophe Mussolin, Delphine De Vocht, Hélène Leleux, Julia Schmitz, Julie Carmon,
Laurence Lefebvre, Marine Bellefontaine, Pauline Vermaut.